



**HAL**  
open science

## Quelques remarques sur les portes gauloises à partir de l'exemple du Frankenbourg

Clément Féliu

► **To cite this version:**

Clément Féliu. Quelques remarques sur les portes gauloises à partir de l'exemple du Frankenbourg. Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), Collection AFEAF (3), AFEAF, pp.85-95, 2021, 978-2-9567407-2-8. hal-03258488

**HAL Id: hal-03258488**

**<https://hal.science/hal-03258488v1>**

Submitted on 13 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Quelques remarques sur les portes gauloises à partir de l'exemple du Frankenbourg

Clément Féliu

Le site du *Frankenbourg* est établi au sommet d'un promontoire aux pentes abruptes, le *Schlossberg*, détaché du massif gréseux qui le domine d'une cinquantaine de mètres et dont il est séparé par un petit col. Il surplombe le débouché de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines au sud et du Val de Villé au nord qui forment deux axes de traversée des Vosges, reliant la plaine d'Alsace au plateau lorrain. Cette localisation avantageuse est renforcée par une position topographique qui offre au site, pourtant installé dans le massif légèrement en retrait de sa bordure orientale, une vue étendue qui porte jusqu'au Rhin et à la Forêt Noire.

Surmonté des ruines d'un château dont la première mention remonte au XII<sup>e</sup> siècle, le *Frankenbourg* fait l'objet de l'attention des érudits locaux depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci se sont essentiellement intéressés aux vestiges du « mur païen », une muraille construite en blocs de grande taille, reliés les uns aux autres par un système de tenons en bois et mortaises en forme de queue d'aronde, similaire à celui mis en œuvre au *Mont Sainte-Odile* distant d'une vingtaine de kilomètres. En plus de ces deux systèmes de fortification, un talus d'un mètre de haut au maximum est visible en bas de la pente, au niveau du col (fig. 1). Il s'est avéré correspondre aux vestiges d'une fortification gauloise.

## La porte du *Frankenbourg*

De 2014 à 2018, cinq campagnes de fouille programmée ont permis d'étudier les structures de ce rempart et de la porte qui permettait de le franchir (chacune de ces campagnes a fait l'objet d'un rapport, les structures de la porte sont détaillées dans Féliu 2017). Située à l'emplacement du chemin d'accès actuel, elle a dû être fouillée par tranches successives et n'a pas pu être décapée en totalité, aucune vue d'ensemble des structures n'a donc pu être enregistrée.

## Tracé et architecture du rempart

Situé au niveau du col qui sépare le *Frankenbourg* du massif gréseux, le rempart gaulois se présente actuellement sous la forme

d'une terrasse, à peine visible dans le relief du sous-bois. La topographie des lieux permet de lui restituer une longueur d'une centaine de mètres ; il barrait ainsi l'accès au site par le versant le moins pentu du promontoire. De part et d'autre des zones où la terrasse est visible, il n'est pas exclu que la fortification se soit poursuivie sous une forme plus légère, éventuellement une palissade. Elle devait isoler une superficie de 6 ha environ.

Les différentes coupes relevées dans le rempart montrent une image cohérente et permettent de se faire une idée assez précise de son architecture, qui ne sera pas détaillée ici (le lecteur en trouvera une description dans Féliu 2016 ; en dernier lieu dans Féliu 2019). Il se présentait comme un ouvrage de terre et de bois, de 4,5 m de large environ, retenu à l'avant par un parement de moellons grossièrement équarris, renforcé à intervalles de 1,60 m à 1,90 m par des poteaux frontaux implantés dans de vastes fosses de fondation. Ces supports peuvent être restitués et correspondaient à des madriers de 30 à 35 cm de large et d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Un fossé renforçait le système défensif : large de 6 m environ, il s'ouvrait à 1,5 ou 2 m en avant du rempart ; creusé dans le substrat rocheux, son fond plat était situé à près de 2 m sous le niveau du pied du parement.

## Architecture de la porte

Aménagée en regard du replat du col, à peu près au centre du développement de la fortification, la porte était construite autour d'une simple interruption du rempart. Celle-ci formait un couloir parementé, légèrement refermé en forme d'entonnoir de 4,10 à 4,20 m de long et de près de 8 m de large à l'ouverture et 6,20 m de large au niveau du porche qui se développait en arrière de ce passage (fig. 2).

## Le couloir de la porte

Les deux parements du couloir ont été dégagés en intégralité, à l'exception de l'extrémité ouest du mur sud au-dessus de laquelle la présence d'un arbre n'a permis que quelques observations au travers des racines. Le parement nord est conservé sur une longueur de 3,30 m environ, pour une hauteur de 35 à 40 cm. Il est

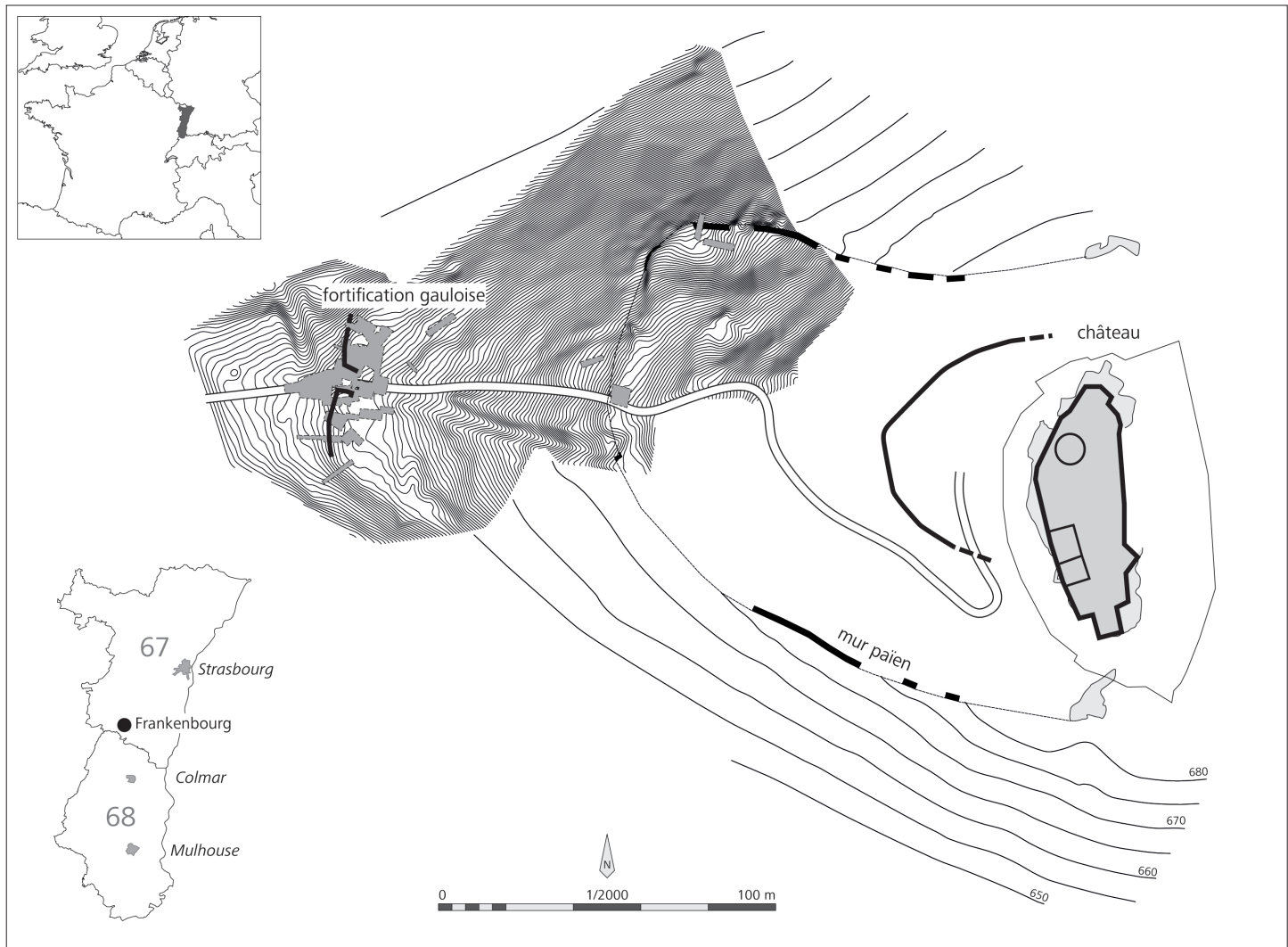


Fig. 1. Localisation et plan général du Frankenbourg (C. Féliu).

composé de trois tronçons de mur, séparés les uns des autres par des interruptions d'une trentaine de centimètres de large qui correspondent à l'emplacement de poteaux verticaux. À l'est, le premier de ces segments est le moins bien conservé puisque seul un bloc de petite taille reste en place (US1378), dans une zone où l'architecture de la porte est détruite. Le deuxième (MR1208) mesure 1 m de large ; il est conservé sur deux assises irrégulières qui atteignent 35 cm de hauteur. Il est constitué de quatre blocs de formes et de tailles variées ; les deux plus importants forment la première assise, installée à l'horizontale sur une couche de cailloutis dense, très compacte. Le troisième segment (MR1209) est un peu plus long que le précédent (1,15 m) ; il est également conservé sur deux assises dont la hauteur totale dépasse à peine une trentaine de centimètres. Les trois poteaux frontaux observés dans le parement de ce côté de l'entrée montrent des caractéristiques semblables. Tous sont implantés dans de grandes fosses subcirculaires, aménagées dans le substrat rocheux : leurs diamètres s'échelonnent entre 0,95 m et 1,46 m pour des profondeurs qui s'établissent entre 0,78 et 1 m. Celles-ci semblent conditionnées par le niveau d'apparition d'un substrat gréseux compact et dur, dans lequel chacun de ces trous de poteau n'est

que légèrement creusé sur une profondeur de 15 à 20 cm. Leur comblement est composé d'un mélange très dense de sable et de cailloutis dans lequel on trouve également quelques blocs un peu plus importants. Aucun élément de calage n'a été repéré ; la compacité de cette couche suffisait certainement à maintenir les poteaux, dont le négatif se distinguait parfaitement par l'absence d'éléments de grande taille et par la disposition des pierres dans les niveaux supérieurs du comblement. Il est ainsi possible de restituer des madriers de section quadrangulaire, d'une trentaine de centimètres de large pour une quinzaine d'épaisseur. Ces dimensions, qui sont également corroborées par la largeur des interruptions du parement, sont équivalentes aux valeurs mesurées au niveau des courtines. Elles semblent indiquer un programme architectural cohérent.

Au sud du couloir de la porte, deux tronçons de mur ont été dégagés. À l'ouest, le premier (MR1309) a été endommagé par les racines qui ont déplacé quelques blocs. Il mesure 2,30 m de long environ, pour une hauteur conservée de 60 à 75 cm, qui correspond à trois assises de blocs de tailles et de formes irrégulières ; les modules varient de 80 x 40 cm à 15 x 30 cm seulement. Certains blocs sont disposés verticalement et dessinent

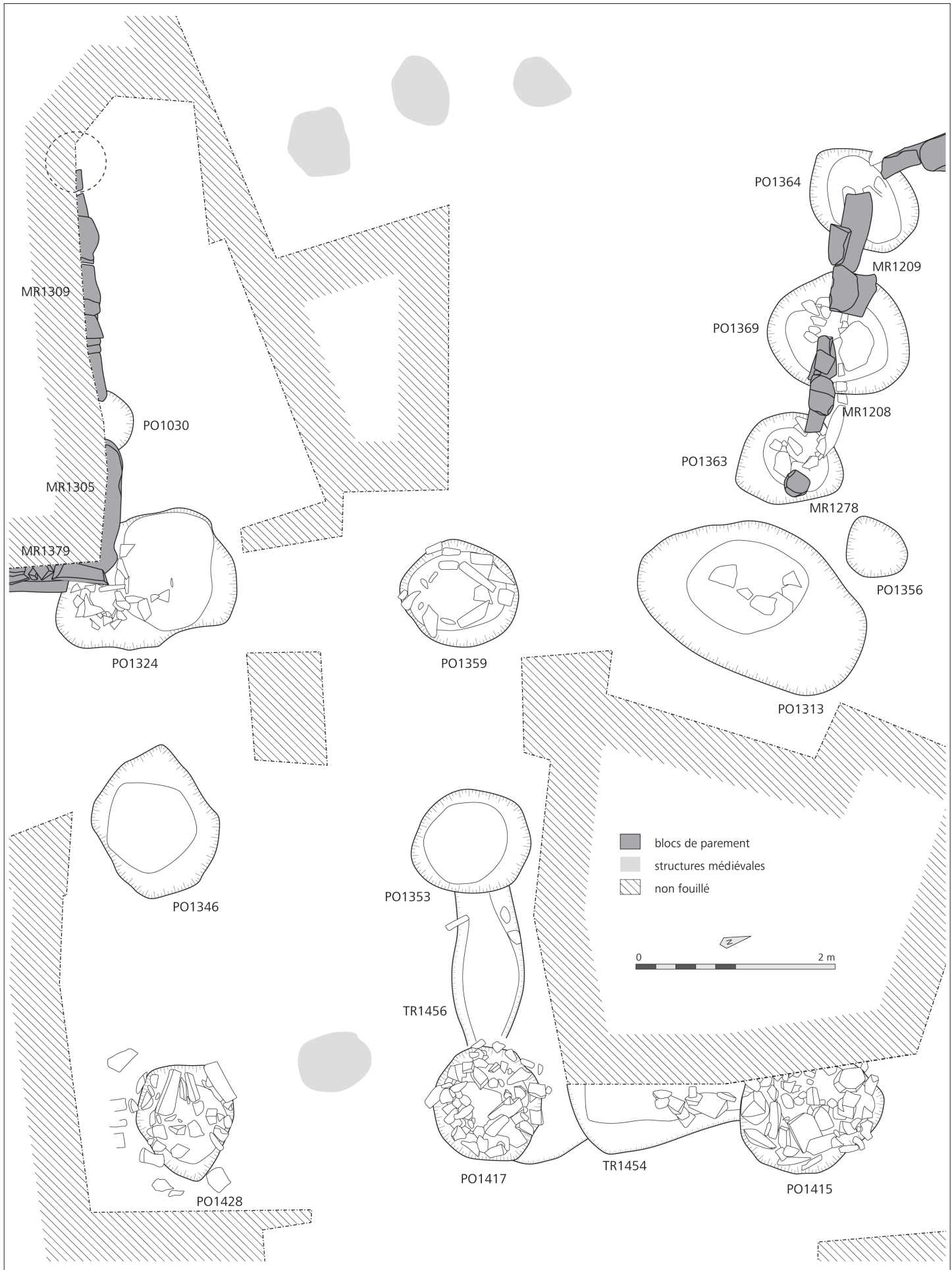


Fig. 2. Plan des structures de la porte gauloise du Frankenbourg (C. Féliu).

un certain nombre de coups de sabre qui devaient fragiliser la construction. À l'est, séparé du précédent par un trou de poteau, le tronçon MR1305 n'est composé que d'un seul bloc, de 1,30 m de long et 60 cm de haut, pour une épaisseur de 50 cm environ. Il présente des arrêtes émoussées qui tranchent avec les observations effectuées sur les autres éléments du parement. Elles incitent à le considérer comme un bloc affleurant du substrat, déplacé et utilisé tel quel dans l'architecture du parement. Un seul poteau, PO1030, appartient au mur sud du couloir de la porte à proprement parler. Ses dimensions, indiquées par la largeur de l'interruption du parement, devaient être proches de celles observées au nord.

### La superstructure de la porte et la chaussée d'accès

Neuf trous de poteau de grande taille, dont seuls huit ont pu être fouillés, le neuvième se trouvant sous un arbre, constituent les fondations de la superstructure qui dominait le passage au niveau de la porte. Ils sont installés en trois tierces parallèles et dessinent le plan d'un porche rectangulaire, de 6,20 m de large et 5,40 m de profondeur, qui divisaient la voie d'accès au site en deux chaussées. Ils adoptent deux configurations distinctes en fonction de leur position dans la construction.

Les deux trous de poteau les plus imposants, PO1313 et PO1324, sont disposés de part et d'autre du passage, à l'avant de la superstructure. Ils sont creusés selon un plan ovale de respectivement 2,40 x 1,52 m et 1,90 x 1,34 m. Leur fond est marqué par un surcreusement plus ou moins prononcé d'environ 1 m de diamètre, situé à l'avant de l'axe du parement voisin. Leur comblement, composé de sable et de cailloutis, est très proche de celui des fondations des poteaux du rempart. Au sud, la fosse de fondation PO1324 accueillait deux supports verticaux, dont l'emplacement est matérialisé par les blocs de calage dégagés lors de la fouille : le premier, situé dans l'alignement du parement, devait avoir des dimensions proches de celles des poteaux frontaux décrits plus haut ; le second était beaucoup plus grand, de 45 à 50 cm de section. Il était disposé en avant du parement et supportait la superstructure de la porte. La situation du pendant nord (PO1313) de ce trou de poteau est moins nette. Un seul négatif de grande taille y a été observé, mais la conservation des vestiges était ici moins bonne que de l'autre côté.

La seconde série de structures regroupe les six autres fosses de fondation. Elles présentent toutes un plan grossièrement circulaire, de 1,10 à 1,30 m de diamètre, et des parois légèrement obliques. Leur comblement est composé du même mélange de sable, de cailloutis et de blocs que celui des précédentes. L'élément central de la tierce située à l'ouest (PO1359) a livré une série de blocs de calage importants qui permettent de restituer un poteau vraisemblablement circulaire d'une cinquantaine de centimètres de diamètre. Les autres structures étaient comblées de la même manière, mais aucune trace de poteau n'a pu être décelée à la fouille. Les blocs, nombreux, qui se trouvaient dans ces creusements renvoient plutôt à un comblement secondaire qu'à la mise en place d'un support vertical. La plupart de ces creusements étaient recouverts d'une couche de cailloutis très dense, semblable à celle qui s'étend sous le rempart au nord de

la porte, qui a tout d'abord été prise pour le substrat gréseux. Épais d'une quinzaine de centimètres, ce niveau compact devait correspondre à la bande de roulement du passage qui recouvrait aussi bien les fosses de fondation de la superstructure de la porte que celles des poteaux du parement.

Deux tranchées peu profondes viennent compléter cette architecture. Elles relient, pour l'une les poteaux PO1353 et PO1417 (TR1456) et pour l'autre les poteaux PO1417 et PO1415 (TR1454). Elles se présentent chacune sous la forme d'un creusement d'une quinzaine de centimètres de profondeur au maximum ; la largeur de la tranchée TR1456 varie de 45 à 70 cm. Une série de pierres de chant a été mise au jour dans la tranchée TR1454. Ces structures, dont aucun équivalent entre les autres trous de poteau n'a été observé, correspondent selon toute vraisemblance à des aménagements de la superstructure de la porte qui comportait certainement un espace fermé ou un aménagement particulier dans sa partie nord-est.

### Des aménagements de l'arrière du rempart

Au sud du couloir de la porte, au niveau où celui-ci aboutissait sur la superstructure, un petit tronçon de mur (MR1379), conservé sur trois assises, est disposé perpendiculairement au parement avec lequel il est chaîné. Les trois niveaux de blocs sont installés légèrement en retrait les uns par rapport aux autres, et donnent un léger fruit à la construction. Les éléments mis en œuvre sont irréguliers : certains atteignent 1 m de long et une trentaine de centimètres de haut, quand d'autres ne dépassent pas 25 x 10 cm. Cet aménagement semble avoir été installé pour retenir la masse du rempart dans cette zone située au niveau du porche de la porte.

### Le fossé

Le fossé qui précède la fortification ne s'interrompt pas devant la porte. Il garde dans ce secteur des caractéristiques et des dimensions semblables à celles qui ont été observées au droit de la courtine sud. Du fait de la pente, son profil est dissymétrique, plus profond à l'est, vers l'intérieur, qu'à l'ouest. Ses parois, inclinées d'environ 60°, sont marquées par le litage du substrat gréseux, entaillé sur près d'un mètre, qui forme des marches, plus ou moins grandes. Son fond est plat, situé près de 2,20 m sous le pied du parement ; il est marqué par un net pendage vers l'ouest. Un surcreusement de 75 cm de large environ doit encore être signalé contre la limite nord du sondage. Situé dans la zone médiane du passage, il pourrait correspondre à un ancrage de la plateforme qui permettait le franchissement du fossé pour accéder à la porte. À l'extérieur du fossé, un cailloutis très dense correspond à un niveau de circulation, vraisemblablement la voie d'accès au site.

### Restitution et datation de la porte du *Frankenbourg*

L'ensemble des données issues de la fouille permet de proposer une restitution assez précise de la porte gauloise du *Frankenbourg* (fig. 3). Il faut tout d'abord noter la grande régularité de





Fig. 3. Restitution du plan de la porte et des structures de la fortification gauloise du *Frankenbourg* (C. Féliu).

l'architecture caractérisée par la mise en œuvre de tronçons de parements en moellons grossièrement équarris, séparés les uns des autres par des poteaux frontaux de section rectangulaires d'une trentaine de centimètres de large. Le système de porterie, quoique constitué d'une simple interruption du rempart, était assez monumental : l'accès se faisait par un couloir, dont la longueur, modeste, correspondait à la largeur du corps de la fortification, soit 4,10 à 4,20 m, et la largeur s'établissait aux alentours de 8 m à l'ouverture, du côté extérieur, pour ne plus atteindre que 6,20 m au niveau de la superstructure qui enjambait le passage. Celle-ci était construite sur neuf poteaux de fort gabarit, qui dessinaient un plan rectangulaire de 6,20 x 5,40 m. Elle divisait le passage en deux chaussées de 2,80 à 3 m de large. En avant de ce dispositif, un fossé précédait la fortification. Large de

6 m environ, il s'ouvrait entre 1,50 m et 2 m en avant du rempart et atteignait une profondeur d'un peu plus de 2 m sous le pied du parement. Son fond plat était creusé dans le substrat rocheux. Il ne s'interrompait pas au niveau de la porte ; l'accès au site se faisait donc à l'aide d'une passerelle qui l'enjambait.

La datation de ces aménagements est établie à partir de la céramique découverte dans une couche d'occupation située sous le rempart et dans les niveaux inférieurs du comblement du fossé. L'ensemble de ces éléments renvoient au premier siècle avant J.-C. De même, les tessons mis au jour dans le comblement des trous de poteau de la porte sont caractéristiques de La Tène finale. Enfin, on peut noter qu'aucun mobilier plus récent n'a été découvert dans les niveaux en rapport avec cette fortification.

## Remarques sur les portes de La Tène finale

Les structures mises au jour au *Frankenbourg* s'intègrent pleinement à la série de portes de l'âge du Fer et plus particulièrement de La Tène finale fouillées jusqu'à maintenant. Leur découverte offre l'opportunité de reprendre ce dossier et d'ouvrir quelques pistes de discussion qui ne seront qu'esquissées ici et mériteront d'être poursuivies.

### Aperçu de la recherche sur les portes de la fin de l'âge du Fer

L'intérêt pour les portes de la fin de l'âge du Fer est ancien. Il s'est tout d'abord manifesté par l'étude des accès aux grands sites sur lesquels des programmes de recherches étaient en cours : on peut citer, parmi d'autres, les travaux de J.-G. Bulliot sur la porte du Rebout à *Bibracte* (Saône-et-Loire, Nièvre) dans le troisième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle (Guillaumet 1996), les fouilles de F. Fabricius à *Zarten-Tarodunum* (Bade-Wurtemberg) au début du XX<sup>e</sup> siècle (dont les plans sont publiés par F. Fischer en 1962) ou encore les explorations de M. Wheeler et K. Richardson dans les portes des fortifications du nord-ouest de la France à la fin des années 1930 (Wheeler, Richardson 1957). En 1961, W. Dehn propose une première notice spécifique sur les « portes en tenaille [*Zangentore*] des *oppida* de La Tène finale » (Dehn 1961). Il y expose une liste de vingt-cinq sites ayant livré des structures de ce type à travers l'Europe, en reconnaissant toutefois que cette énumération pouvait ne pas être exhaustive, en particulier pour l'espace gaulois. W. Dehn propose de voir dans la porte du site de Finsterlohr (Bade-Wurtemberg), fouillée en 1929 par K. Bittel et publiée l'année suivante (Bittel 1930), l'exemple caractéristique de ce type architectural dont il fait l'un des critères d'identification et de définition des *oppida* de La Tène finale (Dehn 1962).

En 1962-1963, la porte est de l'*oppidum* de Manching (Bavière) est fouillée. Elle devient une référence pour la recherche sur les fortifications et leurs systèmes d'entrée. Dans la publication monographique qu'elle en propose en 1987, D. van Endert, qui peut s'appuyer sur un certain nombre d'autres exemples étudiés entre temps, définit à nouveau la porte en tenailles comme le type architectural caractéristique de La Tène finale (van Endert 1987, p.75-83). Elle note dans un court paragraphe que certains dispositifs d'entrée ne sont constitués que d'une simple interruption du rempart, comme la porte n°2 de Kelheim (Bavière) ou l'entrée de la fortification belge du *Trinchi* à Cugnon, et que d'autres adoptent un plan en chicane par le recouvrement d'un tronçon du rempart par un second, à l'image de la porte ouest de Fécamp (Seine-Maritime). La plus grande partie de son développement est toutefois consacrée aux *Zangentore* pour lesquelles elle distinguent deux types, selon que les ailes de la portes sont parallèles (type 1) ou forment un entonnoir (type 2).

Les années 1990 voient la publication de deux ensembles importants : la porte D de Závist en Bohême, fouillée entre 1965 et 1972, dont l'exploitation scientifique est essentiellement axée sur la chronologie précoce de ses cinq phases de construction de La Tène finale (Drda, Rybová 1992) et la porte du Rebout à *Bibracte* dont les fouilles, entre 1984 et 1996, ont repris

l'exploration là où J.-G. Bulliot l'avait laissée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Buchsenschutz *et al.* 1999). Cette seconde porte, une *Zangentor* comme la précédente, est caractérisée par un plan dissymétrique et par des dimensions hors norme en regard des autres exemplaires fouillés. En 2000, dans son manuel sur les *oppida*, S. Fichtl consacre quelques pages aux portes en reprenant la typologie proposée par D. van Endert en 1987 (Fichtl 2000, p. 54-64).

Depuis, la multiplication des fouilles de portes de l'âge du Fer a permis à I. Balzer d'établir une nouvelle classification de ces ouvrages (Balzer 1996 ; Balzer 2015). Elle distingue, pour l'ensemble de la période, quatre types principaux, qui peuvent être appréhendés y compris pour des sites non fouillés, sur la seule foi de la topographie des talus : les interruptions du rempart (type 1), les portes à flanquement (type 2), les entrées délimitées par des épaissements du rempart (type 3), que l'auteur reconnaît être rarement fouillées, et les portes en tenaille, les *Zangentore* (type 4). D'un point de vue chronologique, le premier type est connu depuis le Néolithique, le deuxième est surtout utilisé au Hallstatt puis à la fin de la Tène et le quatrième est spécifique de la fin de l'âge du Fer.

### Les portes constituées d'une simple interruption du rempart.

La porte du *Frankenbourg* peut être rattachée au type des interruptions simples de la fortification, pour lesquelles la longueur du couloir d'accès à l'entrée est équivalente à la largeur du rempart. Une demi-douzaine d'exemplaires, datés de La Tène finale, ont été fouillés. Ils appartiennent à des sites de taille variée, aussi bien des *oppida* que des petites fortifications.

La porte sud-est de l'*oppidum* du *Camp d'Artus* à Huelgoat (30 ha), dans le Finistère, correspond à un couloir de 7 m de long environ, constitué de l'interruption, sur une largeur de 3,5 m, du rempart de type *murus gallicus* qui entourait le site (fig. 4, n°2). Elle est surmontée d'une superstructure fondée sur trois paires de poteaux disposées légèrement en avant du mur, dans le passage. Ce porche est presque aligné sur l'axe du parement, réduisant à une cinquantaine de centimètres la distance entre le front du rempart et le premier poteau. À l'arrière, la masse de l'ouvrage est retenue par deux tronçons de murs obliques (Wheeler, Richardson 1957).

À Kelheim (650 ha), en Bavière, une des portes secondaires de l'*oppidum* située sur le rempart de contour, le long de l'Alt-mühl, aujourd'hui détruite par le canal du Main au Danube, a été fouillée en 1976 (fig. 4, n°3). Elle se présente comme une simple interruption du rempart à poteaux frontaux, large au maximum de 4 m et profonde de 6,40 m. La superstructure devait être située au niveau des trois paires de poteaux qui encadraient le passage, à un mètre environ en retrait du front du parement. La présence de deux poteaux à l'arrière de la porte pourrait indiquer l'existence d'un système de maintien de la masse de la fortification (Leicht 2000).

La poterne du *Porrey* à *Bibracte* (fig. 4, n°4) est un accès de faible envergure dans le rempart externe de l'*oppidum* (200 ha). Elle mesure 2,75 m de large pour une longueur de 4,5 m. Aucun poteau lié à l'aménagement d'une superstructure n'a été

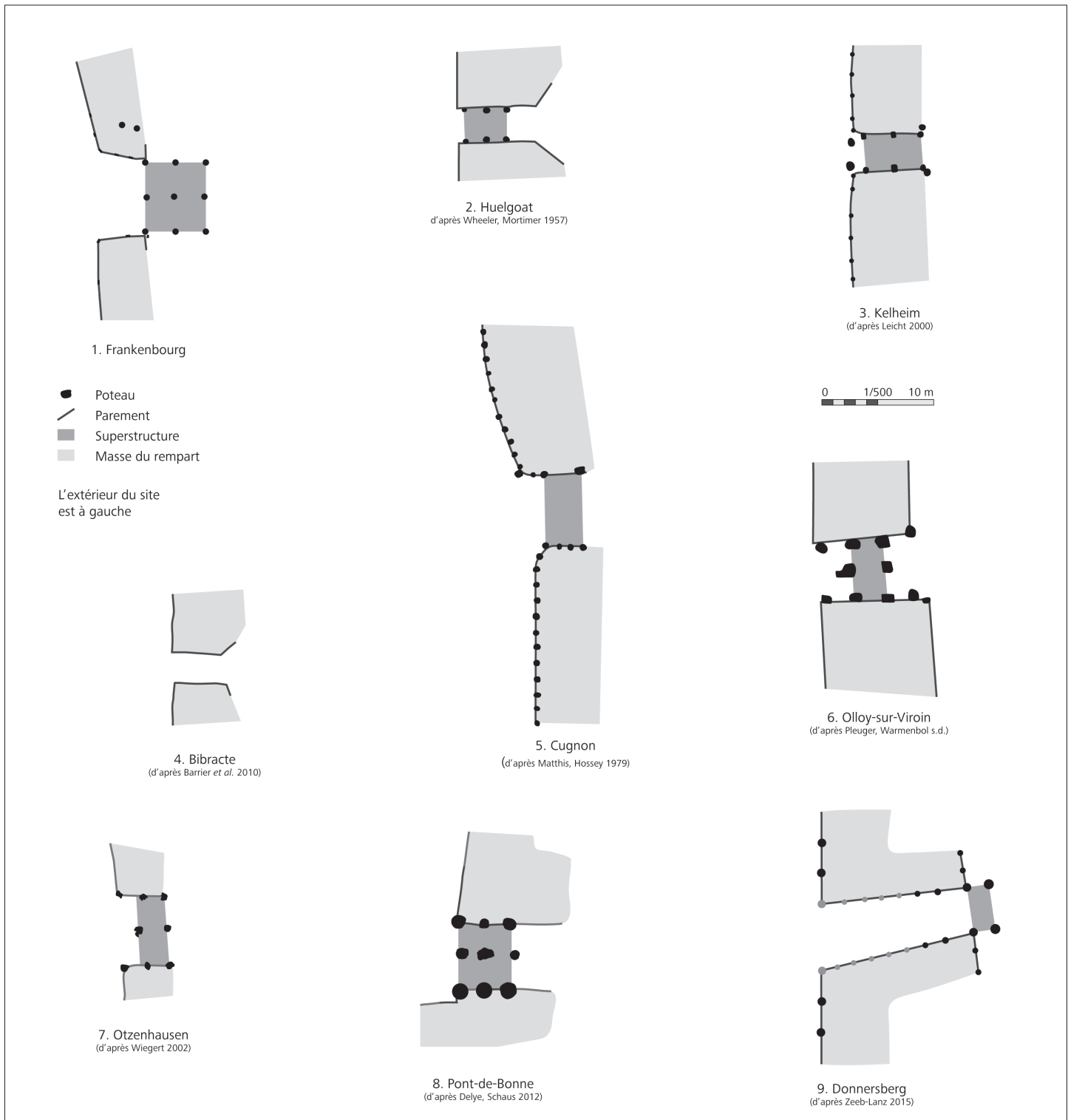


Fig. 4. Présentation synoptique des plans des portes mentionnées dans le texte (C. Féliu).



mis au jour lors de la fouille. À l'arrière du passage, le parement s'évase assez rapidement pour maintenir la masse du rempart. Contrairement aux exemples précédents, cette porte est située dans une pente importante, la voie d'accès accusant un très net dénivelé (Urban 2010 ; Barrier *et al.* 2010).

Ces portes qui sont assez étroites, avec des largeurs comprises entre 2,75 et 4 m, correspondent toutes à des entrées secondaires, les trois *oppida* de Huelgoat, Kelheim et *Bibracte* étant par ailleurs dotés de portes en tenaille. Quand elles sont surmontées de superstructures, celles-ci sont situées au-dessus du couloir qui ne comporte qu'une chaussée.

À Cugnon, en Belgique, le rempart méridional de la fortification du *Trinchi* (6,25 ha) est percé d'une porte de 6,50 m de large et 3,50 m de profondeur, constituée d'une simple interruption dans le rempart de type *Pfostenschlitzmauer* (fig. 4, n°5). La superstructure, profonde de 2,5 m, est installée sur quatre gros poteaux, insérés dans la trame générale qui scande le parement. Un dispositif particulier est aménagé sur le flanc gauche de la porte, où le front du rempart avance d'environ 4 m par rapport à l'axe général du parement et forme ainsi un léger saillant (Matthys, Hossey 1979).

Si par sa largeur, la porte du *Frankenbourg* se rapproche de l'exemple précédent, elle s'en distingue cependant par l'architecture de son porche, construit sur neuf poteaux et qui divisait l'accès en deux. À Olloy-sur-Viroin (3 ha), en Belgique, la première phase de la porte occidentale du site, large de 5,50 m environ et profonde de plus de 8,50 m, montre une disposition assez proche : la superstructure qui surplombait le passage, constitué d'une simple interruption dans le rempart, était soutenue par six poteaux massifs (fig. 4, n°6) qui dessinaient un bâtiment rectangulaire, de près de 3 m de large, situé au milieu du couloir, et qui séparaient le passage en deux chaussées (Pleuger *et al.* 2016 ; Pleuger, Warmenbol s.d.). Les deux phases de reconstruction suivantes réduisent l'emprise de cette porte et son architecture plus simple.

La porte ouest d'Otzenhausen (18,5 ha), dans la Sarre, a été fouillée dans les années 1930 (fig. 4, n°7). Elle est située dans une zone où le tracé du rempart est infléchi vers l'arrière mais peut toutefois être rattachée aux simples interruptions et ne semble pas devoir être considérée comme une porte à ailes rentrantes. Construite dans une pente assez prononcée, elle était fermée par un porche construit sur six poteaux situés au fond d'un petit couloir large de 6,30 m et long de 4,10 m environ ; la distance entre le parement et cette superstructure n'excédait pas 1,60 m (Wiegert 2002 ; Fritsch 2016–2018).

Ce rapide tour d'horizon permet de distinguer, en première analyse, deux sous-catégories parmi les portes constituées d'une simple interruption du rempart. Les unes appartiennent à des fortifications de taille modeste ou moyenne, dont elles sont la seule porte, ou tout du moins l'entrée principale ; les autres semblent au contraire correspondre à des accès secondaires de sites beaucoup plus importants, des *oppida*, qui disposent en outre d'autres entrées, généralement des portes en tenaille de plus grande taille. Les dimensions des premières sont plus importantes que celles des secondes ; leurs superstructures montrent également un caractère monumental plus affirmé.

## Architecture et position des superstructures de la porte

Les portes mentionnées plus haut sont toutes fermées par des porches à l'architecture relativement simple, généralement bâtis sur six poteaux. Ils peuvent être installés perpendiculairement à la direction du rempart, les trois paires de poteaux encadrant un accès unique, comme à Huelgoat ou Kelheim, ou perpendiculairement au passage, les deux tierces séparant alors deux chaussées, à l'image des exemples d'Olloy-sur-Viroin ou d'Otzenhausen. La porte du *Frankenbourg*, avec ses neuf poteaux, se détache de cette série et se rapproche nettement de celle des *oppida* de grande taille. En effet, une consultation de la littérature usuelle et des synthèses sur le sujet (van Endert 1987, beilage 14 ; Fichtl 2000, p. 54-64 ; Balzer 2015) montre que la complexité des plans des porches croît avec la taille des portes : les portes en tenaille des *oppida* de Vernon (Eure), de Fécamp, ou de Finsterlohr, sont fermées par des constructions dont le plan est articulé autour de neuf poteaux ; ceux-ci sont encore plus nombreux pour les trois phases de la porte est de Manching, ou pour les trois premiers états de la porte D de Závist. On note toutefois quelques contre-exemples, comme, entre autres, la porte G de Heidengraben bei Grabenstetten (Bade-Wurtemberg) barrée par une simple construction à six poteaux, restituée sous la forme d'une passerelle enjambant deux chaussées, ou la porte ouest de Fécamp, qui n'est pour sa part fermée que par un portail matérialisé par une unique ligne de trois poteaux. Enfin, si la porte du Rebut est la plus large de la série des *zangentore*, elle n'a pas livré de vestige permettant de restituer la moindre superstructure au-dessus du passage. À l'autre extrémité du spectre, la porte du site belge du *Rocher du Vieux-Château* à Pont-de-Bonne, qui permet l'accès à un petit plateau de 4 ha, fait également exception à cette généralité (fig. 4, n°8 ; Delye, Schaus 2012). Malgré son plan en chicane à flanquement, qui la distingue de celle du *Frankenbourg*, elle s'en rapproche toutefois par la forme et les dimensions de son porche. Celui-ci, qui surplombe immédiatement le front du rempart, est en effet construit sur neuf poteaux. Il adopte un plan rectangulaire de 5,85 m de large et 4,60 m de profondeur. La ligne de poteaux médiane n'est pas située au milieu du passage de la porte, elle sépare au contraire deux chaussées de largeurs différentes (2,70 m et 3,20 m).

La porte du *Frankenbourg* se distingue également par la position de ses superstructures par rapport au couloir de la porte. La quasi-totalité des porches documentés sont installés au-dessus du passage ménagé par les parements latéraux des deux extrémités du rempart. Dans le cas des *Zangentore*, ils occupent généralement le fond du couloir ainsi dessiné, comme à Závist, Fécamp ou Manching. Parfois, comme à Otzenhausen ou à Olloy-sur-Viroin, la distance entre le front du rempart et le système de porterie est réduit à 1 ou 2 m, ailleurs, généralement dans le cas de portes constituées d'une simple interruption du rempart, la superstructure est alignée sur le front de la fortification, à Kelheim ou Huelgoat par exemple. Au *Frankenbourg*, la situation est différente : le porche est rejeté à l'arrière du passage, comme détaché du rempart. La première tierce est ainsi située au niveau du muret qui limite le corps de l'ouvrage vers l'intérieur. Cette

configuration permet au couloir de la porte de se développer sur toute la largeur de la fortification, soit 4,20 m environ. Elle pose toutefois la question de la continuité d'un éventuel cheminement au sommet des deux tronçons du rempart. Cette position particulière du porche n'a pas d'équivalent connu, hormis au Donnersberg (Rhénanie-Palatinat) où la porte sud-est, fouillée en 2011, montre des dispositions proches (fig. 4, n°9 ; Zeeb-Lanz 2015). Elle adopte un plan à ailes rentrantes dont le passage atteint une quinzaine de mètres de long, pour une largeur de 6 m au niveau du front de la fortification et 4 m seulement au niveau de la superstructure. Celle-ci est fondée sur quatre gros supports installés à l'arrière du couloir, la première paire marquant les angles du parement à poteaux frontaux du rempart. Le dépouillement de la littérature n'a pas permis d'identifier d'autres exemples de ce type de construction.

### La question du fossé et de son franchissement

Une autre spécificité de la fortification du *Frankenbourg* réside dans le tracé continu du fossé devant la porte, qui nécessitait la présence d'une passerelle pour le franchir et accéder au site. La problématique des structures défensives fossoyées est généralement peu traitée, à l'exception notable de l'étude des systèmes de fortification de type Fécamp, dont le large fossé à fond plat est une des composantes indispensables à la définition. La fouille des zones situées en avant des portes est peu développée et la situation reste souvent floue. On peut mentionner, à titre d'exemple parmi tant d'autres, les plans restitués du rempart du *Mont-Vully*, au-dessus du lac de Morat en Suisse, qui laissent en blanc l'emplacement du fossé au regard de l'entrée sans qu'il ne soit possible de savoir s'il s'agit d'une réelle interruption (Kaenel *et al.* 2004, p. 214).

Quelques sites montrent toutefois des cas de figure nets, où le fossé s'interrompt pour laisser un accès direct à la porte. À Olloy-sur-Viroin, la fouille a permis de mettre en évidence les deux extrémités du fossé qui sont alignées, légèrement en retrait, sur la largeur du premier état de la porte occidentale, laissant ainsi le passage libre. Lors des deux phases suivantes, le tronçon nord du fossé est progressivement allongé, il finit par créer une chicane avec le couloir de la porte, mais l'accès peut toujours se faire de plein pied (Pleuger, Warmenbol s.d., p. 14-18). À Vernon, en face de la porte nord (Dechezleprêtre 2000), ou devant la porte principale de l'*oppidum* de La Chaussée-Tirancourt dans la Somme (Brunaux *et al.* 1990), l'extension des sondages vers l'extérieur a permis de mettre en évidence l'inflexion qui marque l'interruption du fossé. À *Bibracte*, la porte du Rebout est précédée par un fossé qui s'interrompt au niveau du passage dans le premier état de son aménagement (étape IIIa) et qui opère ensuite un retour le long des ailes rentrantes de la construction dans ses phases plus récentes (étapes IIIb et IV) selon une configuration unique (Buchsenschutz *et al.* 1999).

Enfin, la présence d'un fossé continu, qui empêche l'accès direct à la porte est assez rare. Elle a été reconnue à *Bâle-Münsterhügel*, où à travers de petites fenêtres ouvertes sur la stratigraphie urbaine, les vestiges d'un puissant fossé ont été identifiés. Bien que celui-ci n'ait pas été coupé complètement, la synthèse des différentes observations permet de lui restituer une largeur qui pouvait atteindre 30 m pour une profondeur maximale de 8 m et un tracé continu sur toute la largeur de l'éperon sur lequel est installée la fortification (Deschler-Erb 2009). La deuxième phase de la porte de Manching montre un dispositif différent, qui peut toutefois être rapproché de la configuration du *Frankenbourg* : une grande fosse aux parois renforcées de planches, longue de 11 m, large de 5 m et profonde de 1,40 m environ, a été aménagée dans la largeur du couloir de la porte, dans le prolongement de la ligne de parement du rempart ; ses parois verticales étaient renforcées par des planches qui en ont assuré la stabilité. La stratigraphie indique très clairement qu'elle a été creusée au moment du réaménagement de la porte, certainement pour servir de douve en avant de l'accès (van Endert 1987, p. 26-28). S'il ne s'agit pas à proprement parler d'une fortification, le cas de la délimitation de l'espace public du *Titelberg*, au Luxembourg, peut être mentionné (Metzler *et al.* 2016). La porte qui permet à la voie principale du site de franchir le mur en briques crues, qui isolait la partie est de l'*oppidum*, donnait sur une passerelle jetée au-dessus d'un fossé de 5 à 6 m de large à cet endroit. Cette structure était installée dans des aménagements qui rappellent le surcreusement observé au *Frankenbourg*.

On notera, en définitive, que les caractéristiques des fossés situés en avant des fortifications ne sont que peu connues et mériteraient que l'on y consacre des recherches afin d'en proposer une synthèse.

### Conclusion

La porte gauloise du *Frankenbourg*, par les principes généraux qui président à sa construction, s'intègre aux typologies proposées pour les portes de l'âge du Fer. Elle appartient au type des interruptions du rempart, le plus simple, qui semble correspondre à une architecture caractéristique des portes des petites fortifications ou des accès secondaires des *oppida*. La taille et l'architecture du porche qui s'élevait au-dessus du passage la rapprochent assez nettement de constructions observées sur des sites de plus grande taille. De plus, une série de caractères discrets, rarement convoqués pour établir les typologies de ces monuments, incitent à redéfinir les catégories proposées. Ainsi, le tracé interrompu ou continu du fossé au niveau de la porte, la position de ses superstructures, au-dessus du couloir ou en arrière, ou encore la présence de petits murets de soutènement à l'arrière du passage pourraient constituer autant de critères permettant de préciser leur taxinomie. L'ensemble de ces caractéristiques incite à rouvrir le dossier des portes celtiques afin d'en proposer une vision renouvelée fondée sur l'analyse architecturale de ces monuments.

## Bibliographie

- Balzer I. 1996. « Durch diese hohle Gasse ... »; Überlegungen zu spätlatène zeitlichen Toranlagen. *Archaeologia Austriaca*, 80, 250-254.
- Balzer I. 2015. « Macht hoch die Tür... ». Zugänge und Torbauten in der keltischen Eisenzeit. In Bofinger J., Heidenreich S.M. dir. *Befund - Rekonstruktion - Touristische Nutzung. Keltische Denkmale als Standortfaktoren*. Esslingen, Landesamt für Denkmalpflege im Regierungspräsidium Stuttgart, 24-45. (Archäologische Informationen aus Baden-Württemberg 72).
- Barrier S., Ott I., Pertlwieser T., Urban O.H. 2010. Der äußere Murus Gallicus mit der Pforte (Poterne) von Bibracte. *Archaeologia Austriaca*, 94, 57-109. DOI : <https://doi.org/10.1553/archaeologia94s57>.
- Bittel K. 1930. Grabungen am Burgstall von Finsterlohr. *Germania*, 14, 30-38.
- Brunau J.-L., Fichtl S., Marchand C. 1990. Die Ausgrabungen am Haupttor des « Camp César » bei La Chaussée-Tirancourt (dept. Somme, Frankreich). *Saalburg Jahrbuch*, 45, 5-23.
- Buchsenschutz O., Guillaumet J.-P., Ralston I.B.M. dir. 1999. *Les remparts de Bibracte ; recherches récentes sur la porte du Rebut et le tracé des fortifications*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 320 p., pl. (Bibracte 3).
- Dechezleprêtre T. 2000. La porte nord (A) de l'oppidum de Vernon (Eure). In Guichard V., Sievers S., Urban O.H. dir. *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer ; eisenzeitliche Urbanisationsprozesse, colloque de Glux-en-Glenne, 8-1 juin 1998*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 211-215. (Bibracte 4).
- Dehn W. 1961 Zangentore an Spätkeltischen Oppida. *Památky archeologické*, 52 (2), 390-396.
- Dehn W. 1962. Aperçu sur les oppida d'Allemagne de la fin de l'époque celtique. In Collectif, *Second colloque international d'étude gauloises, celtiques et protoceltiques ; Châteaumeillant, 28-31 juillet 1961*. Rennes, Ogam, 329-382. (*Celticum*, 3).
- Delye E., Schaus A. 2012. La porte du murus gallicus de Pont-de-Bonne (Modave, prov. de Liège, Belgique). *Lunula ; Archaeologia protohistorica*, 20, 179-187.
- Deschler-Erb E. 2009. Le site de Bâle colline de la cathédrale durant La Tène finale (Suisse, BS). In Buchsenschutz O., Chardenoux M.-B., Krausz S., Vaginay M. dir. *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire ; Les Gaulois sont dans la ville : 32e colloque de l'AFEAF, Bourges, 1-4 mai 2008*. Paris/Tours, AFEAF/FERACF, 397-404. (RACF Suppl. 35).
- Drda P., Rybová A. 1992. L'oppidum de Závist : construction de la porte principale (D) et sa chronologie ; Oppidum Závist: stavební vývoj hlavní brány (D) a její chronologie. *Památky archeologické*, 83 (2), 309-349.
- van Endert D. 1987. *Das Osttor des Oppidums von Manching*. Stuttgart, F. Steiner, 118 p., pl. (Die Ausgrabungen in Manching 10).
- Féliu C. 2016. L'enceinte inférieure du Frankembourg (67) et les remparts à poteaux frontaux de la fin de l'âge du Fer dans l'espace du Rhin supérieur. Pour une révision de la typologie des *Pfostenschlitzmauern*. *Archimède, archéologie et histoire ancienne* [en ligne], 3. URL : <http://archimede.unistra.fr/revue-archimede/archimede-3-2016/archimede-3-2016-dossier-lenceinte-inférieure-du-frankenbourg/> [lien valide au 27 novembre 2020].
- Féliu C. 2017. *La fortification du Frankembourg à Neubois (67)*. Rapport intermédiaire de fouille programmée triennale. Metz/Strasbourg, Inrap GE/SRA Alsace, 53 p.
- Féliu C. 2019. *Les fortifications du Frankembourg à Neubois (67)*. Rapport intermédiaire de fouille programmée triennale. Metz/Strasbourg, Inrap GE/SRA Alsace, 135 p.
- Fichtl S. 2000. *La ville celtique ; les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.* Paris, Errance, 190 p. (Collection des Hespérides).
- Fischer F. 1962. Beiträge zur Kenntnis von Tarodunum. *Badische Fundberichte*, 22, 37-49. DOI : <https://doi.org/10.11588/digit.43789.10>
- Fritsch T. 2016–2018. Von der Fliehburg zum Oppidum? - Zur Chronologie und Entwicklung der Festungsbauten des keltischen Ringwalls "Hunnenring" bei Otzenhausen, Gde. Nonnweiler, Lkr. S. Wendel, Saarland. (BRD). *Bulletin de la Société préhistorique luxembourgeoise*, 38-39-40, 139-160.
- Guillaumet J.-P. 1996. *Bibracte : bibliographie et plans anciens*. Paris, Maison des sciences de l'Homme, 167 p. (Documents d'archéologie française 57).
- Kaenel G., Curdy P., Carrard F. 2004 — *L'oppidum du Mont Vully ; un bilan des recherches, 1978-2003*. Fribourg, Service archéologique de l'État de Fribourg, 279 p., pl. (Archéologie fribourgeoise 20).
- Leicht M. 2000. *Die Wallanlagen des Oppidums Alkimoennis/Kelheim. Zur Baugeschichte und Typisierung spätkeltischer Befestigungen*. Rahden, Leidorf, 180 p., pl. (Archäologie am Main-Donau Kanal 14).
- Matthys A., Hossey G. 1979. *L'oppidum du « Trinchi » à Cugnon*. Bruxelles, Service national des fouilles, 23 p., pl. (*Archaeologica Belgica*, 215).
- Metzler J., Gaeng C., Méniel P., Darblade-Audoine M.-P., Gaspar N., Homan L., Kremer G., Metzler-Zens N. 2016. *L'espace public du Titelberg*. Luxembourg, Centre national de recherche archéologique, 2 vol., 971 p. (Dossiers d'archéologie 17).
- Pleuger J.-L., Martin F., Warmenbol E. 2016. Viroinval/Olloy-sur-Viroin et Dourbes : la fortification protohistorique du « Plateau des Cinques », campagne de fouille 2015. *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 24, 305-308.
- Pleuger J.-L., Warmenbol E. s.d. *La fortification protohistorique du « Plateau des Cinques » à Olloy-sur-Viroin : bilan 2004-2014*. <http://www.archeostage.com> [en ligne], s.d. URL : <http://www.archeostage.com/Olloy-Bilan-2004-2014.pdf> [lien valide au 26 octobre 2020].
- Urban O.H. 2010. Bibracte, la poterne du Porrey. In Fichtl S. dir. *Murus Celticus ; architecture et fonctions des remparts à l'âge du Fer : Table-ronde internationale de Bibracte 2006*. Glux-en-Glenne, Bibracte, 167-173. (Bibracte 19).

- Wheeler R.E.M., Richardson K.M. 1957. *Hill-Forts of Northern France*. Londres, Society of Antiquaries, 230 p., pl. (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London 19).
- Wiegert M. 2002. *Der « Hunnenring » von Otzenhausen, Lkr. S. Wendel: die Siedlungsfunde und Bebauungsstrukturen einer spätlatènezeitlichen Höhenbefestigung im Saarland*. Rahden, Leidorf, 674 p. (Internationale Archäologie 65).
- Zeeb-Lanz A. 2015. Tore, Mauern, Wallprofile. Möglichkeiten der Rekonstruktion keltischer Oppidum-Architektur am Beispiel des Donnersberges (Nordpfalz). In Bofinger J., Heidenreich S.M. dir., *Befund - Rekonstruktion - Touristische Nutzung. Keltische Denkmale als Standortfaktoren*. Esslingen, Landesamt für Denkmalpflege im Regierungspräsidium Stuttgart, 72-90. (Archäologische Informationen aus Baden-Württemberg 72).

---

## Auteur

Clément Féliu, Inrap GE ; , UMR 7044 Archimède, 10, rue d'Altkirch, 67100 Strasbourg ; clement.feliu@inrap.fr

## Résumé

La fouille des fortifications gauloises du *Frankenbourg* a permis d'étudier la porte qui permettait l'accès au site. Celle-ci s'intègre pleinement à la série des ouvrages connus pour La Tène finale. À travers un survol de quelques exemples fouillés, les caractéristiques particulières de la porte du *Frankenbourg* sont mises en avant et les typologies courantes sont discutées.

## Abstract

A few remarks on Gallic gates based on the example of *Frankenbourg*

The excavation of the Gallic fortifications of *Frankenbourg* has allowed to study the gate of the site which is fully integrated into series of works of the same type known for the late La Tène period. Through an overview of some of the excavated examples, the particular characteristics of the *Frankenbourg* gate are highlighted and the common typologies are discussed.

